

Pour diffusion immédiate
Le 3 octobre 2017

Dépôt d'un projet de loi visant à modifier la Loi sur la santé

Le gouvernement du Yukon a déposé aujourd'hui le projet de loi 11 visant à modifier la *Loi sur la santé* et à dissoudre le Conseil des services sociaux et de santé.

Indépendant et chargé de fonctions consultatives, le Conseil a été constitué en 1990 pour examiner les grandes orientations en matière de services de santé ainsi que les mesures et les actions législatives en application de la *Loi*, et pour présenter des recommandations au Conseil des ministres sur les questions de santé, de justice et d'éducation.

Il ne fait pas de doute que le Conseil a bien rempli son mandat, mais de nouveaux outils sont maintenant à notre disposition. Ils permettent à l'Administration de mieux connaître les besoins des Yukonnais. Ainsi, par des mécanismes participatifs et des consultations publiques ou en faisant appel à des groupes consultatifs sur des questions précises, le gouvernement pourra continuer à recueillir les opinions de la population.

Citation

« Je désire remercier tous les membres actuels et anciens du Conseil des services sociaux et de santé pour les précieux services qu'ils ont offerts au gouvernement du Yukon au fil des ans. Grâce aux nouveaux outils à notre disposition, nous continuerons à donner aux Yukonnais l'occasion de nous faire part de leurs points de vue. »

– M^{me} Pauline Frost, ministre de la Santé et des Affaires sociales

En bref

- La *Loi sur la santé* aborde les points suivants : planification sanitaire commune; mise sur pied de services communautaires de santé; évaluation de l'état et des besoins des communautés en matière de santé; services d'hygiène publique; services liés au développement social; services de consultation; services liés à la prévention de la maladie ou des blessures et à la promotion de la santé.
- Les modifications proposées à la *Loi* auront pour effet de supprimer les dispositions relatives au Conseil.
- Le gouvernement du Yukon continuera à faire participer les citoyens de maintes façons : rencontres publiques, sondages en ligne, médias sociaux.
- Le fonctionnaire de l'État qui exerce actuellement la fonction de secrétaire général du Conseil assumera d'autres responsabilités au sein du Ministère.

Renseignements :

Sunny Patch
Communications
Conseil des ministres
867-393-7478
sunny.patch@gov.yk.ca

Patricia Living
Communications
Santé et Affaires sociales
867-667-3673
patricia.living@gov.yk.ca

Communiqué numéro 17-208

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.